CONTACTS

Halima BABA
Directrice
halima.baba@capautonomie22.fr
06 13 79 37 73

Maëla LOUBRY
Référente Parcours
maela.loubry@capautonomie22.fr
06 15 68 26 87

Laurène FOUASSON
Chargée de mission attractivité des métiers
laurene.fouasson@capautonomie22.fr
06 29 98 17 19

RESSOURCES UTILES :

› Site internet

› Suivez-nous sur nos réseaux sociaux

Cap Autonomie 22
Facilitateur des candidats, employeurs et partenaires

Mission ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DU SOIN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT

LA MISSION ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DU SOIN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DU 22



OFFRE DE SERVICES À DESTINATION DU GRAND PUBLIC : COLLÉGIENS, LYCÉENS, DEMANDEURS D'EMPLOI, PERSONNES EN RECONVERSION PROFESSIONNELLE...

Faire connaitre les métiers et accompagner les parcours.

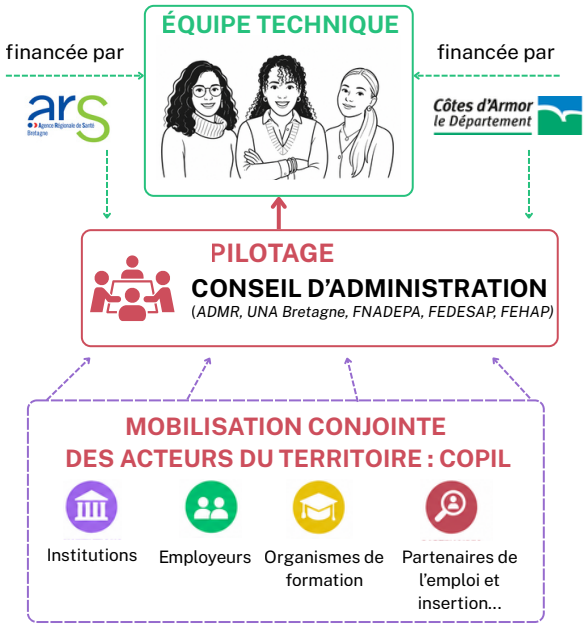
ars Agence Régionale de Santé Bretagne

Côtes d'Armor le Département

QU'EST-CE QUE CAP AUTONOMIE 22 ?

Cap Autonomie 22 est une association qui porte la Mission Attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement des Côtes d'Armor.
Elle oeuvre à **mieux faire connaître et valoriser** ces métiers essentiels mais encore trop peu connus, afin de **répondre aux difficultés croissantes de recrutement et faciliter l'accès aux formations et à l'emploi.**

Elle repose sur une démarche territoriale.



SES OBJECTIFS

RENFORCER
la visibilité et l'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement

FAVORISER
l'orientation, le recrutement, la formation et la fidélisation des professionnels

SOUTENIR
les employeurs dans leurs actions sur les sujets d'attractivité



QUE PROPOSE T-ELLE POUR LES PUBLICS ?



INFORMER SUR LES METIERS DU SOIN ET DE L''ACCOMPAGNMENT
Présentations, visites de structures, rencontre avec des professionnels



MISE EN RELATION AVEC DES EMPLOYEURS
pour un emploi près de chez vous



ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS
de l'identification du projet professionnel jusqu'au suivi dans l'emploi

FOCUS

Un **accompagnement sur mesure** pour les candidats afin d'indentifier et mettre en marche son projet professionnel dans les métiers du soin et de l'accompagnement

LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT :

1
- Rendez-vous d'accompagnement au plus près de chez vous
- Identification et validation du projet professionnel

2
- Aide à la rédaction du CV / LM
- Aide à l'inscription en formation
- Renfort à la recherche de stage

3
- Préparation aux entretiens : d'entrée en formation et/ou d'embauche
- Mise en relation avec les employeurs

4
- Suivi de l'entrée en formation et/ou en emploi
- Soutien pendant la périonde d'intégration
- Rendez-vous de suivi proposé à 6 mois

N'hésitez pas à nous contacter pour demarrer votre accompagnement

Un accompagnement de proximité, de la découverte du métier jusqu'à l'entrée en formation ou en emploi

JE PREND RENDEZ-VOUS :

Maëla LOUBRY
Référente Parcours
maela.loubry@capautonomie22.fr
06 15 68 26 87